

# FINALE RÉGIONALE DU NATATHLON

RAPPEL : TOUS LES NAGEURS(ses) DOIVENT ETRE LICENCIÉS AU MOMENT DE LA  
COMPÉTITION

DATE : 7 JUIN 2009

LIEU : **LOUDEAC**

**BASSIN : 25 M X 5 COULOIRS**

CATÉGORIE D'ÂGE :

Filles et garçons nés en 1996,1997,1998 (11,12 et 13 ans).

**Engagements du 13 au 20 mai 2009**

**IMPORTANT** Tout engagement non parvenu à cette date cachet de la poste ou date d'envoi internet faisant foi ne sera pas pris en considération.

Après du Secrétariat Régional

Comité de Bretagne de Natation – BP 20716 – 35007 RENNES CEDEX

Adresse e.mail : com.bretagne.natation@wanadoo.fr

**IMPORTANT : Ne seront pris en considération que les nageurs dont la fiche de performance sera transmise et complète. Les fiches devront parvenir aux Comités Départementaux le 5 mai 2009 pour vérification et envoyés au comité de Bretagne.**

**OUVERTURE DE LA COMPÉTITION : Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN et titulaire du PASS COMPÉTITION POUR LES 11 ANS FILLES ET GARÇONS**

RECOMPENSES :

Responsable - Le Comité Régional

1 récompense aux 3 premiers garçons de chaque année d'âge et par épreuve.

1 récompense aux 3 premières Filles de chaque année d'âge et par épreuve.

2 épreuves maximum par demi journée + les relais

PROGRAMME		
OUVERTURE DU BASSIN	8 H 30	13 H 30
OFFICIELS	8 H 30	13 H 30
DEBUT DES EPREUVES	9 H 30	14 H 30
PROGRAMME	400 NL 50 PAP 50 DOS  RELAIS 4X50 NL	200 4N 50BRASSE 100NL  RELAIS 4X50 4N

Le Comité Régional se réserve le droit de doubler  
le 400 NAGE LIBRE en fonction du nombre de participants

## RÈGLEMENTS SPORTIFS

### REGLEMENTS SPORTIFS :

#### **Concerne que les BENJAMINS et les POUSSINS 2<sup>ème</sup> ANNEE**

Ouvert à tous LES NAGEURS ayant réalisés TOUTES les épreuves du 800 NL – 4004 N - 50 dos – 50 brasse – 50 pap – 100 nl lors des 3 journées du natathlon

A charge au département de vérifier les dates des performances lors des 3 journées du natathlon et de valider les fiches de performances des BENJAMINS et des POUSSINS 2<sup>ème</sup> ANNEE (1998)

Seront retenus les 20 meilleurs 98 ; les 30 meilleurs 97 ; et les 40 meilleurs 96 à l'addition des points.

Pour les relais ne peuvent participer que les nageurs qualifiés en individuelle.

### DROITS D'ENGAGEMENT :

4 € par épreuve individuelle

8 € par relais

### TRAITEMENT INFORMATIQUE DE LA COMPETITION :

Numéro informatique de la compétition : EH1

### FORFAIT :

8 € par nageur sans certificat médical, après réception des engagements par le comité.

12 € pour un forfait non déclaré lors de la compétition après le début des épreuves.

Le certificat médical doit arriver, impérativement dans la semaine qui suit la compétition, au Comité Régional.

LES ENGAGEMENTS, FORFAITS, et PÉNALITÉS, seront facturés ultérieurement aux CLUBS (règlement général)
--

### OFFICIELS :

Chaque club ayant plus de cinq nageurs ne présentant pas d'officiel sera pénalisé de 50 € par réunion.



**PARTENAIRE OFFICIEL DU COMITE DE BRETAGNE**